

SAINTE-VINCENT-DE-REINS
BULLETIN MUNICIPAL



N° 18 - Août 2001

Le Mot du Maire

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder au cours de l'élection du 11 mars.

Remercier chaleureusement Monsieur DEVEAUX pour l'énorme travail accompli au cours de ses mandats.

Très rapidement avec mes adjoints et le Conseil Municipal nous avons abordé les sujets d'avenir pour notre Commune.

Des projets sont en cours d'élaboration pour le développement commercial, sportif et associatif.

Nous devons aussi songer à nos seniors, à leur confort de vie dans notre village et sans doute à bien d'autres problèmes que nous nous appliquerons à résoudre pour le bien vivre à Saint Vincent .

Les conseillères et conseillers sont à votre écoute, faites leur part de vos suggestions, elles seront toujours étudiées avec attention.

Tout ne se fera pas du jour au lendemain mais je puis vous le promettre, avec beaucoup de détermination et de dynamisme.

Soyez assurés de mon dévouement.

Marius AULAS.

Conseil Municipal :

Maire : Marius AULAS

1^{er} Adjoint : Daniel RAFFIN

2^{ème} Adjoint : Daniel CATHELAND

Autres membres : Eric FOUGERARD. Jean-Pierre LEÏTA. Christian JACQUET. Michel MARCHAND. Jeannine GOUTTENOIRE.. Gérard SAINT-PAUL. Marc RAUBALY. Martine GAUGAIN. André RAQUIN. Philippe CHAMPALLE. André SAINT-ANDRÉ. Raymonde DUDU.

Employés Municipaux :

Secrétaire de Mairie : Mireille NUNO

Agent administratif : Stéphanie JACQUET

Agent d'entretien : Dominique DUCROS

Agent d'entretien (cantine) : Martine PERRIN

A l'école Champagnat ! 2000/2001



QUELQUES DONNÉES DE CETTE ANNÉE

PS-MS	(Mme VAUTRIN aidée de Mme Pierrefeu)	19 élèves
GS-CP	(Mlle CHILLET aidée de M.me Catheland)	16 élèves
CE1-CE2	(Mme Poizat)	29 élèves
CM1-CM2	(Mme Vidican)	<u>20 élèves</u>
	Total de l'école	84 élèves
Cantine	(Mme PERRIN)	60 repas/j

Une enfant a quitté l'école en mai et un enfant est venu nous rejoindre en juin.

Pour l'année prochaine, l'organisation des classes n'est pas encore fixée : 12 CM2 partent en 6ème, et 2 autres enfants nous quittent alors que nous accueillons 2 enfants en toute petite section maternelle et 1 enfant en petite section. A ce jour, nous n'avons pas l'effectif pour maintenir les 4 classes; il faudrait alors envisager de regrouper dans une même classe, toutes les maternelles de la toute petite section à la grande section, mais surtout il faudrait placer les CP avec les CE.

Du changement au niveau des enseignantes puisque Mlle Chillet nous quitte et ne sera remplacée que si nous maintenons l'école à 4 classes.

PANORAMA des activités de l'année

- | | |
|--|--|
| ⇒ septembre
Le 9 concours de pétanque
les 25, 26, et 28 stage de voile | Le 27 Carnaval : Défilé costumé sous la pluie! |
| ⇒ octobre
Réunions de classes
Début du Caté
Mise en place de la nouvelle équipe avec Mme VIDICAN | ⇒ mars
CM sortie théâtre "L'Avare de Molière" à la maison de l'Europe |
| ⇒ novembre
Mat-CP spectacle des 3 Chardons "TCHICO" | ⇒ avril
MAT-CP-CE1 au cinéma à Thizy pour le dernier Walt Disney "KUZCO"
CE sortie cirque à la maison de l'Europe |
| ⇒ décembre
Ateliers de Noël pour le marché de Noël
Le 16 Arbre de Noël | ⇒ mai
Reportage du journal le progrès |
| ⇒ janvier
Début de la natation à la piscine de Cours | ⇒ juin
Le 19 voyage des MAT-CP à St Martin
Le 23 fête de l'école |
| ⇒ février
Le 4 loto de l'école | ⇒ juillet
Le 2 voyage des CE-CM au Parc des Volcans
Le 6 fin d'année scolaire |

Ces activités manifestent la vitalité de notre école et le souci de collaboration étroite entre parents et enseignants, pour le bien des enfants.

APEL OGECE EQUIPE EDUCATIVE

Recensement 1999

Au 8 mars 1999, Saint-Vincent-De-Reins compte 650 + 12 (population comptée à part) habitants (335 hommes et 315 femmes), soit une densité de 47 habitants au km². La population est en baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 61 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 126 habitants.

Pour SAINT-VINCENT-DE-REINS, les chiffres sont les suivants :

Population sans double compte	650
Population totale	662

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans double compte : 650 » Elle peut différer de la population totale qui est de 662. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans double compte, ils ne sont comptabilisés que dans la Commune où ils habitent. La population sans double compte est utilisée pour la présentation des statistiques.

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, la commune a connu un excédent naturel. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 78 naissances et 71 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 7 personnes. Par ailleurs, le déficit des entrées sur les sorties de population est de 68 personnes.

Les jeunes et les seniors

La proportion de personnes âgées est un peu plus forte que dans le reste du département. Les 49 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 7,5 % de la population alors que ce pourcentage est seulement de 6,6 % dans le département. Les 171 jeunes de moins de 20 ans représentent 26,3 % de la population ; à comparer à 25,3 % dans le département.

Le neuf et l'ancien

La Commune comprend 446 logements : 264 résidences principales et 119 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 63 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est très ancien : 91 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 20,4 %. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 51,4 % dans l'arrondissement et de 67,9 % dans le département.

Les propriétaires et les locataires

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (90,5 %). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 70,8 % des ménages.

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort : ainsi, 103 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est très élevé : 32 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 87,9 % ; dans le département, cette proportion est de 77,4 %.

La population active

Parmi les 650 habitants de la Commune, 276 personnes sont actives : 151 hommes et 125 femmes. Au moment du recensement, 14 de ces actifs cherchent un emploi et 261 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 55 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 206 autres sont salariées. Une majorité de ces actifs exerce dans la commune ; 93 personnes vont travailler en dehors.

Population par sexe, et population étrangère

	Population totale			Population étrangère		
	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes
1975	776	364	412	16	10	6
1982	758	361	397	13	7	6
1990	712	352	360	33	17	16
1999	650	335	315	6	3	3

Population par sexe en 5 groupes d'âge

	0 à 19 ans		20 à 39 ans		40 à 59 ans		60 à 74 ans		75 ans ou +	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1975	100	103	93	84	86	87	62	78	23	60
1982	96	96	94	98	94	89	51	53	26	61
1990	89	93	107	84	81	83	54	62	21	38
1999	94	77	73	69	85	78	64	61	19	30

Taille des ménages	de personnes							
	Population	Nombre	1	2	3	4	5	6 ou +
1975	772	300	101	78	37	45	20	19
1982	754	293	81	87	46	49	18	12
1990	704	275	73	93	34	43	25	7
1999	650	264	79	85	40	31	22	7

Logements par catégorie, résidences principales par type et statut d'occupation

	Ensembles des logements				RESIDENCES PRINCIPALES					
	Ensemble	Catégorie			Type			Statut d'occupation		
		Résidence principale	Résidence secondaire	Logement vacant	Maison Individuelle	Immeuble Collectif	Autres	Propriétaire	Locataire	Logé Gratuitement
1990	436	275	112	49	244	25	6	183	69	23
1999	446	264	119	63	239	15	10	187	60	17

Résidences principales par nombre de pièces et installations sanitaires

	Résidences principales							
	Nombre de pièces					Installations sanitaires		
	1	2	3	4	5 ou +	WC Intérieur	Ni baignoire ni douche	Baignoire ou douche
1990	2	17	58	99	99	251	42	233
1999	0	16	47	87	114	252	17	247

Budget Communal 2001

D'où vient l'argent :

Etat :	583.950
Intercommunalité :	783.686
Impôts et taxes :	676.495 (dont 633.995 de taxes communales)
Locations immeubles communaux :	199.100
Locations terrains :	6.100
Remboursement rémunération du personnel :	16.600
Vente de biens :	37.473
<u>Soit un total de :</u>	2 303.404

Qu'à t'on fait avec ce budget !

- Vie de tous les jours (fonctionnement)

Fournitures :	343.500 (Eau - Electricité - Carburants - Combustibles - Diverses)
Entretien :	299.000 (Bâtiments - Terrains - Voies - Matériel)
Personnel :	666.650 (4 agents - Formation - Elus - Services extérieurs)
Ecole :	152.260 (Subventions - Fournitures scolaires)
Bibliothèque :	15.000 (Achats livres et cassettes et remboursement docs abîmés)
Fêtes - Frais postaux - Téléphone - Fax :	34.000
Impôts et taxes :	21.600
Subventions diverses :	43.000
Remboursement des emprunts :	319.400
Cotisation service incendie :	79.827
Cotisation organismes regroupement :	56.500
Participation trottoirs :	150.000 Rond Point du Pont de la Côte

- Dépenses extraordinaires (investissement)

Cimetière :	2.100
Aire de Loisirs :	5.000
Travaux de bâtiments :	100.567
Provision pour dépenses imprévues :	15.000
<u>Soit un total de :</u>	2 303.404

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Il est rappelé les dispositions suivantes concernant les immeubles :

Article 1386 du Code Civil :

Tout propriétaire ou copropriétaire d'un bâtiment sera rendu responsable d'un dommage causé suite à un défaut d'entretien.

Extraits du règlement sanitaire départemental :

Les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un état constant de propreté. Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.

Les travaux d'entretien doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter un préjudice à la santé des personnes doit faire sans délai l'objet d'une réparation au moins provisoire.

Etat Civil

NAISSANCES

Année 2000

14 janvier MOISSONNIER Julie
26 mars PHILIPPE Pauline Christine
22 mai LEITA Hélène Christine
25 mai BONNETAIN Charles Henri Victor
31 mai SEITY Zacharie



Année 2001

05 mars POYET Cindy
22 mars DUBUIS Romain

MARIAGES

Année 2000

17 juin AHIHA Didier et DECORET Anne
24 juin COLLETTE Vincent et VUACHET Céline
12 août DUMOULIN Olivier et BARRE Hélène



Année 2001

14 avril LABROSSE Philippe Claude et DENIS Marie-Claude
28 juillet ROCHE Yves Marcel et MOURELON Sophie

DECES :

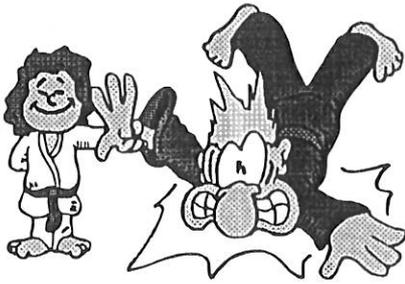
Année 2000

18 avril MONTAGNON Antonia Epouse NOILLY
01 juillet DESSEIGNE Alexis Célestin
23 juillet AUROUX Renée Yvonne Veuve COMBY
12 août PHILIPPE Jacques Pierre
02 octobre CHAMPALLE Michel Jean
28 novembre AUPLAT Michel André Antoine
10 décembre POTHIER Laure Justine Veuve SAINT-PAUL

Année 2001

16 février JACQUET Marcel Georges Antonin
03 mars FERRANDI Henriette Denise
30 avril LONGIN Marie Jeanne Veuve LONGERE
06 juin RENARD Marie Lucienne Epouse VADEBOIN





Judo Club

Le judo club comprend 36 licenciés qui sont répartis en trois groupes.

Le 1^{er} groupe : Baby Judo de 17 heures à 18 heures qui pour le moment n'a que 5 licenciés. On en espère beaucoup plus à la rentrée.

Le 2^{ème} groupe : Les moins de 10 ans de 18 heures à 19 heures ; ils sont treize, aussi bien garçons que filles, dont certains ont fait de nombreuses compétitions au cours de l'année et ont fini premier comme Simon LEITA au tournoi du Coteau ou Thibaud Dargère qui a fini 2^{ème} à ce même tournoi.



3^{ème} groupe plus de 10 ans et adultes de 19 heures et 20 heures 30 comprenant 19 licenciés. Denis Valette a fini 2^{ème} à plusieurs reprises au cours de compétitions assez élevées, Damien Raquin est vice-champion de la Loire en deuxième division ; il a aussi fini 5^{ème} au tournoi du Coteau. Les adultes ne font pas de compétition mais n'en sont pas moins assidus.

Le judo club est en essor et nous espérons encore plus d'adhérents à la prochaine rentrée de septembre, venez nous rejoindre.

ACPG et CATM De St Vincent de Reins

Il est agréable pour nous d'ajouter un article au bulletin municipal.

Cela étant, il est important de signaler que nous sommes regroupés avec les ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) en fin d'année 1972.

C'est toujours un plaisir de se retrouver ensemble pour le 11 novembre, malgré les disparitions de certains ACPG et également des membres de nos CATM (Combattants Algérie Tunisie Maroc). Pour cela, nous demandons à leurs épouses de continuer d'être avec nous, afin de perpétuer le souvenir de leurs chers disparus.

Le 17 novembre 2001, nous organiserons le prochain concours de cartes à la Salle Polyvalente en espérant que vous viendrez nombreux afin que nous puissions continuer cette manifestation.

En 2001, le bureau a été renouvelé pour une durée de trois ans :

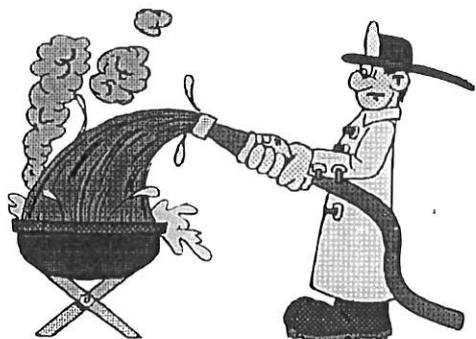
Président : André SAINT-PAUL
Secrétaire : Claude BILLET

Trésorier : Georges DESSEIGNE
Secrétaire adjoint : Michel DULAC

Nous remercions le bureau précédent pour l'immense travail qu'ils ont effectué pendant leur mandat.

Président : Georges NONY
Trésorier : Claudius COLAS
Secrétaire : Michel AUPLAT, dont nous regrettons tous la brutale disparition.

Le Président .



Pompiers Pompiers

La Compagnie de SAINT-VINCENT a connu de gros changements au début de l'année 2001 au niveau de l'amicale.

En effet, le temps est fini ou une seule personne décide de tout, s'occupe de tout et oublie parfois l'essentiel, et d'autre part, avec le fait que nous soyons des pompiers du département, il était nécessaire de dissocier le service de l'associatif pour des raisons de fonctionnalité. De plus, l'arrivée au corps de Renaud GRATIER DE SAINT LOUIS a redynamisé l'équipe entière (vous en verrez les premiers effets sur les prochains calendriers).

Donc, à la dernière assemblée générale, le bureau de l'amicale a été entièrement reconstitué ; ont été élus : Président : Yves DEPIERRE, Trésorier depuis un an : Jean-Marc MURAT, Secrétaire : Renaud GRATIER DE SAINT LOUIS.

Néanmoins, quels que soient vos soucis ; vous pouvez vous adresser autant à Yves DEPIERRE, Louis VADEBOIN, Patrice FORAY, Guy POYET qu'à tous les autres pompiers. Ceci évitera peut-être quelques malentendus.

En particulier pour les insectes ou autres services particuliers qui ne relèvent pas de l'urgence absolue, n'hésitez pas, avant de faire le « 18 » d'appeler le 04.74.89.67.49 – 04.74.89.67.98 ou le 04.74.89.68.63.

En ce qui concerne le service, deux nouvelles recrues pour novembre : Anthony AUBERGER et Clément VIAL.

Résultats aux examens :

Secourisme : Renaud GRATIER DE SAINT LOUIS

Réanimation (CFAPSE) : Renaud GRATIER DE SAINT LOUIS – Eric FOUGERARD – Fabienne VALLET.

Formation initiale incendie : Renaud GRATIER DE SAINT LOUIS. D'autres ont eu des diplômes dans des stages de perfectionnement (incendie, sauvetage, radio).

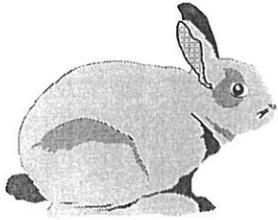
Tout ceci pour vous dire que notre vocation devient de plus en plus difficile parce que nous devenons des pompiers semi-professionnels à temps partiel au niveau des textes, et il faut nous adapter.

Après avoir eu une pensée pour le Capitaine Marius NONY, je voudrais remercier les trois « employés » de notre commune : Mireille et Stéphanie qui me réservent toujours un bon accueil à la Mairie ou Dominique, le cantonnier qui n'hésite pas à déneiger devant notre local ou à partir en intervention avec nous pour des cas de force majeure à n'importe quelle heure.

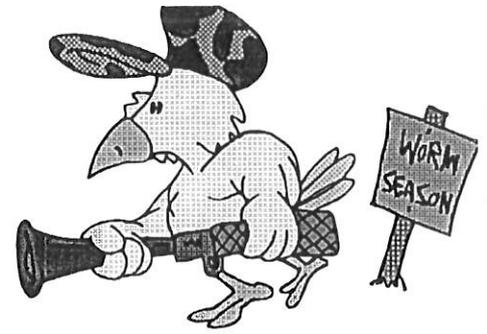
Je n'oublierai pas bien sur notre nouveau Maire pour qui l'ensemble de la compagnie a en plus du respect, un lien amical.

Il ne fait aucun doute que cette municipalité sera efficace et en continuité avec l'esprit St Vincentais, Eric FOUGERARD en étant notre nouveau représentant.

Le chef de Centre : Louis VADEBOIN



Association Amicale des Chasseurs



Notre association a du faire face cette saison à une situation difficile suite au décès prématuré et rapide de son président Michel CHAMPALLE. Sa compétence, sa disponibilité, son dévouement faisait de lui un homme sur lequel on pouvait compter. Le nouveau conseil d'administration mis en place fera de son mieux pour poursuivre son action.

Composition actuelle de celui-ci :

Bureau :

Président : MURAD Jean Paul

Secrétaire : CORNELOUP Henri

Trésorier : DERESSE Bernard

Vice Président : DUDU Gérard

Secrétaire adjoint : CATHELAND Daniel

Membres :

BILLET Claude

BARBEYS Michel

NONY Michel

FOUILLAND André

Nos manifestations :

La soirée gibier de cette année a été annulée compte tenu de la situation de notre association mais devrait être reconduite en 2003.

Le repas des propriétaires, agriculteurs et leurs épouses aura lieu en février 2002.

Le pesage du cochon a été cette année encore l'attraction de la foire annuelle de notre village ; il a été gagné par Monsieur MONFRAY Jacques, viticulteur à Saint Laurent d'Oingt, exposant à la foire.

Les gibiers :

Le chevreuil, base de notre chasse, est toujours très présent dans nos massifs, progression normale compte tenu des prélèvements effectués, qui se justifient, si l'on veut maintenir un état sanitaire satisfaisant de nos populations. 42 ont été attribués pour la saison 2000-2001 réussite à 100 % de notre plan de chasse.

Le sanglier toujours présent, 5 ont été prélevés sur notre territoire. Il apparaît que depuis deux saisons il est en légère régression ; nos agriculteurs ne s'en plaindront pas.

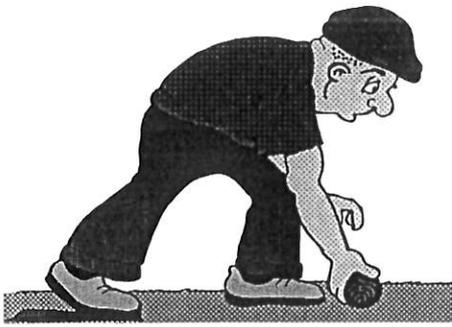
Petit gibier :

Souci majeur des dirigeants de notre association, malgré toutes les restrictions imposées sur le gibier sédentaire, lièvres et lapins voient leur population stagnante, voir même en diminution. Heureusement, le gibier lâché, faisans et perdrix, permet à nos sociétaires d'agrémenter leurs journées de chasse.

En conclusion, je remercie tous les propriétaires et agriculteurs qui par leur tolérance et l'apport de leur droit de chasse nous permettent d'exercer notre sport favori, et souhaite que la meilleure entente continue de régner entre nous.

Bonne saison 2001-2002 à tous les sociétaires.

Le secrétaire.



Les amis du mercredi

Cela fait 10 ans que quatre retraités du quartier des Filatures, sous l'impulsion d'un des leurs ont décidé de consacrer un après-midi par semaine à la pratique de la Boule Lyonnaise.

Il a fallu choisir le jour d'activité et le nom de baptême de ce nouveau groupe. Pour le jour, le Mercredi recueillit l'unanimité, quant au nom, celui qui vint à l'esprit tout naturellement fut « Les amis du Mercredi ».

Cinq joueurs se retrouvèrent sur le boulodrome des Filatures, le mercredi 12 juin 1991 à 14 heures. Ils passèrent un moment agréable ensemble et moyennant une modeste obole, purent étancher leur soif et constituer un pécule destiné à faire un petit mâchon en fin de saison avec 8 joueurs.

Depuis, l'effectif a augmenté pour atteindre le chiffre record de 22 membres pour l'année 1997. Ensuite, des décès, dont 2 des membres fondateurs et des départs pour convenances personnelles se sont produits, l'effectif actuel étant de 15 personnes.

Les réunions hebdomadaires commencent le 1^{er} mercredi d'Avril et se terminent le dernier mercredi d'Octobre.

Tous les retraités (ées) peuvent nous rejoindre et seront les bienvenu(e)s.

Bonnes et joyeuses parties et bon anniversaire aux « Amis du Mercredi ».

F.P.

Si je trouve un animal en divagation :

Je regarde s'il porte une médaille d'identification ou un tatouage.

Dans ce cas, je téléphone à la S.P.A. de Lyon (04.78.38.71.71) qui me donnera rapidement les coordonnées de son propriétaire.

Si je ne peux pas le joindre, je préviens la Mairie de ma commune qui le fera capturer et conduire en fourrière.

Refuge de BRIGNAIS
Rue de l'Industrie

69530 BRIGNAIS

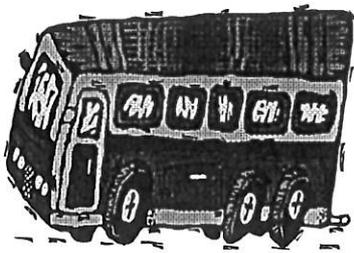
☎ 04.78.38.71.71

Relais : Monsieur MARTIN
Les Petites Bruyères

69220 ST JEAN D'ARDIERES

☎ 04.74.66.09.11





Les amis du Voyage

1^{er} jour : Départ de St Vincent, Roanne, Thiers et Clermond-Ferrand, capitale de l'Auvergne, centre universitaire et industriel important. La Bourboule, dans la riante vallée de la haute Dordogne, station thermale plus spécialement fréquentée par les enfants, Ussel, sur l'un des derniers contreforts du plateau de Millevaches, Egletons, Tulle, qui se prélassent dans l'étroite vallée de la Corrèze, Brive la Gaillarde, doit son nom au courage déployé par sa population lors des nombreux sièges qu'elle eut à subir. Déjeuner. Poursuite vers le Périgueux et Bordeaux, capitale de la Gironde. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.

2^{ème} jour : Sur la route du Médoc et de ses châteaux. Une halte à Cussac au château Aney pour déguster ce vin si onéreux. Puis Château Margaux, demeure d'Edouard III d'Angleterre, et retour à Bordeaux pour le déjeuner.



L'après-midi, tour panoramique de cette ville : le grand Théâtre, la Bourse... sont des édifices remarquables. Dîner, nuit.

3^{ème} jour : Après le petit déjeuner, route vers Libourne ville qui marque la limite entre la Dordogne et la Gironde. Nous traversons des vignobles de réputation comme Pomerol, Fronsac et St Emilion. Rendez-vous à l'union des producteurs de St Emilion pour une dégustation.



Dans l'après-midi, nous nous rendons à Arcachon, bordé de dunes et d'immenses forêts de pins, nous embarquons à bord du petit train, pour visiter la ville et notamment la ville d'hiver avec ses villas du siècle dernier et la ville d'été. Puis nous découvrons la dune du Pyla, plus haute dune de sable d'Europe (110 m.). Retour à Bordeaux. Dîner et nuit.

4^{ème} jour : Bergerac, puis Beynac, dressé sur un rocher, site remarquable face à la vallée de la Dordogne, village qui serpente dans un cadre de collines couronnées de châteaux, puis Sarlat, visite libre et continuation jusqu'à Souillac où nous déjeunons. Le retour s'effectue par Brive, Clermont, Roanne et notre région.

Nostalgie par Jean LACHAIZE en 1945

Petit village où je suis né
Non je ne saurai t'oublier
Malgré le temps, malgré l'absence
Toi qui berça ma douce enfance

Mon esprit rêveur va vers toi
S'attendrir des jours ou naguère
Nous gambadions à travers bois
De Propremont à la rivière

Parfum d'Avril et fleurs de mai
Et le chaud soleil des vacances
L'automne parmi les futaies
Et Noël où tout recommence

Mais quand bientôt je rentrerai
A mon tour d'Europe Centrale
Au petit Reins je sourirai,
Retrouvant ma terre natale.



Groupe de Marche

Toujours le même engouement pour la marche. Des participants par milliers dans les randonnées organisées dans presque tous les villages entre septembre et mai. Les calendriers sont établis et publiés par département, on peut se les procurer dans les Syndicats d'Initiative. Des fédérations se mettent en place, des chemins sont classés.

Le profil des marcheurs est très varié. On trouve toutes les classes de la société, avec une majorité de citadins, sans doute en manque de nature et de grand air. On y côtoie tous les âges : depuis les bébés portés par les parents jusqu'aux vétérans.

Que recherchent les marcheurs ?

Un moyen de retrouver une nature souvent oubliée, un besoin de grands espaces, la volonté de s'oxygéner, de garder la forme, d'éliminer un stress envahissant.

Un moyen de retrouver des amis, de nouer des contacts, de vivre en groupe alors que notre société tend à isoler l'individu.

Un divertissement dans un monde où les loisirs occupent toujours une place plus importante.

La réponse à ces motivations n'est pas la même pour tous. Mais on peut se féliciter du retour à cette activité naturelle, aisée, à la portée de presque tous.

Pour St Vincent, notre groupe continue ses marches mensuelles – 3^{ème} lundi du mois à 14 heures – marquées par :

- un pique-nique en Août contrarié par l'orage,
- Marche et repas de Noël à la Salle Polyvalente,
- En Avril, marche à St JUST d'AVRAY avec une réception amicale le l'ancien receveur de St Vincent Monsieur JOTUT.
- En Mai, 60 participants pour une randonnée entre RHONE et LOIRE partant du viaduc de la Roche sur Gand. Journée réussie grâce à un temps printanier.

H.L.

Bibliothèque
Municipale

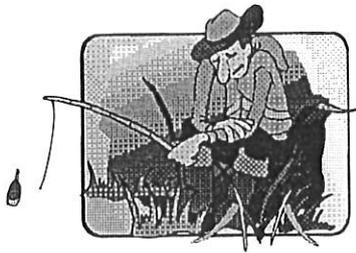
HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mercredi de 16 heures à 18 heures

Samedi de 10 heures à 12 heures

Dimanche de 10 heures à 12 heures

Si vous avez du temps libre vous seriez les bienvenu(e)s pour nous aider à assurer les permanences.



Société de Pêche

Notre Reins reste une des meilleures rivières à truites du département.

Depuis 1999, le plan de gestion est en place et nous nous rendons compte aujourd'hui que la truite sauvage revient et est en nette progression dans la partie où nous ne lâchons plus de truites surdensitaires, puisque au dessus de la Tuilière et jusqu'à Ranchal il s'est pris plusieurs truites de 500 g et plus. Il en est de même pour le Ronçon sur lequel on me signale de belles prises.

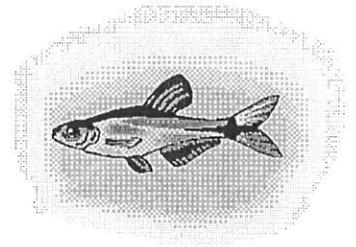
La réserve est très bien placée et nous permet de garder de précieux géniteurs.

Ces résultats sont très encourageants mais nous sommes obligés de garder le secteur de la « Casse Froide » à Magny pour les lâchers de truites de maille afin que les pêcheurs puissent trouver des poissons assez faciles à prendre et que la fête des jours d'ouverture se perpétue encore de nombreuses années. Ceci fait partie du folklore traditionnel !!!

Le plan d'eau est toujours aussi fréquenté ; le jour de l'ouverture ressemble à un concours de pêche et en réduisant les jours pêchables jusqu'à la fin juin, ceci permet de prendre du poisson jusqu'en septembre.

Les enfants sont nombreux à la pêche le mercredi ; d'ailleurs l'année prochaine, le mercredi sera réservé uniquement aux enfants.

Nous continuerons à mettre du poisson dans la même proportion 300 Kg de carpes, 250 Kg de tanches, 200 Kg de gardons et des goujons quand nous en trouvons.



J'en profite pour dire aux parents, envoyez vos enfants à la pêche le mercredi. La pêche est un très bon passe temps et la société de pêche a besoin de relève.

Le Reins est propre, les stations d'épuration fonctionnent bien, mais quelques riverains continuent à envoyer des détritits dans la rivière et c'est inadmissible !!

Pensez à la préservation d'un bien fondamental qui nous concerne tous « LA RESSOURCE EN EAU ».

Le concours de pêche du 4^{ème} dimanche de juin rassemble toujours plus de pêcheurs et je remercie les industriels et commerçants qui par leurs dons, nous permettent de primer copieusement les concurrents.

Je remercie la municipalité pour la pose de la 2^{ème} table, à raison d'une table par an, dans 10 ans la commune de St Vincent possèdera le plus beau point pique nique du Haut Beaujolais !!

Excellente fin de saison à tous les pêcheurs et un grand merci à tous ceux qui contribuent à mettre en valeur notre chère rivière.

André MARCHAND.



Club Notre Temps

L'an dernier, nous avons perdu 8 membres du Club dont Jacques PHILIPPE décédé rapidement le 11 Août et qui a été durant de nombreuses années notre dévoué trésorier, et brusquement Jeanne LONGERE nous quittait le 1^{er} mai, disant à ses voisines « à ce soir » et n'est pas revenue, elle nous manque beaucoup, elle était toujours prête à faire ce qui se présentait avec son sourire et sa bonne humeur.

Nous avons été heureux d'accueillir à notre Club 6 nouveaux adhérents Léon Couturier, Jacques Lachaize et Christiane, Raymonde Murat et Marc, Bernard Robin. Nous sommes 60 inscrits. Nous souhaitons que d'autres personnes se joignent à nous. Nous passons tous les 15 jours une après-midi agréable et fraternelle.

Le 21 juin 2000, nous sommes partis en direction du Pilat. Nous avons visité entre autres St Julien Molin, Molette travail du verre et fabrique de berlingots, déjeuner à Pelussin, visite de la Chartreuse à Ste Croix en Jarez seule en France à être habitée par les villageois.

Le 12 octobre 2000 nous étions 40 pour déjeuner à la Petite Auberge à Ronno. Très bonne ambiance.

Le 28 septembre, nous fêtons nos amis pour leur décennie Alice Gardet 80 ans – André Chabert – Yvonne Lachaize et Claudius Polloce 70 ans et Roger Vadeboin 60 ans.

En mai 2001 – Repas au « Eaux vives » à Magny.

Toutes ces journées vécues dans l'amitié et la bonne humeur.

Pour notre journée « porte ouverte » des 1^{er} et 2 septembre, nous espérons votre visite. D'avance Merci !

Info Communauté de Communes

Pour information, bilan du programme de la Communauté de Communes d'aide au ravalement de façades années 1997 à 2000. (Pour connaître le règlement d'aide, veuillez vous adresser à la Mairie).

Pour les 16 communes : 349 demandes de subventions en 4 ans
A Saint Vincent : 28 demandes.

Pour les 16 communes, Total travaux générés : 15 567 463 Francs
Coût généré pour les entreprises communautaires : 13 292 014 Francs
Subventions versées par la Communauté de Communes 2 299 408 Francs.

A Saint-Vincent-de-Reins :

	Total Travaux	Subvention allouée	Subvention versée	
1997	159 101,23	18 348,00	18 348,00	4 dossiers
1998	462 835,01	76 906,40	76 906,40	10 dossiers
1999	401 291,15	55 053,20	40 534,40	9 dossiers
2000	389 612,36	40 424,00	15 800,00	5 dossiers
2001	226 030,23	30 882,00	-	6 dossiers



Classes en



Malgré la pluie du matin, la fête des classes du 29 avril 2001 s'est déroulée dans la joie et la gaieté. Une accalmie vers 11 heures 30 a permis de défiler avec clique, fanfare, calèche et chars, très appréciés de la population de St Vincent et des alentours.

62 conscrits, conscrites ont participé à cette fête.

80 ans : recensé « 20 » 4 présents et 2 visites à domicile chez Mr Champalle André et Mme Déresse Marie que nous remercions pour leur accueil.

70 ans	13 conscrits	60 ans	11 conscrits	50 ans	4 conscrits
40 ans	6 conscrits	30 ans	9 conscrits	20 ans	6 conscrits
10 ans	8 conscrits	Nouveaux nés	2 conscrits		



Nombre de personnes au repas : 167

Le livre d'Or nous a été remis par le Président des Classes en « 0 » Mr Jacquet Christian.

Nous remercions particulièrement Rachel et Renaud pour la décoration du livre d'Or, lequel sera remis aux classes en « 2 ».

Merci à tous ceux qui ont aidé à réaliser cette belle journée.

Jacques LACHAIZE.

Renseignements utiles

MAIRIE

Téléphone : 04.74.89 60.15 - Télécopie: 04.74.89.68.34 – E mail : mairie.st.vincent.reins@wanadoo.fr.

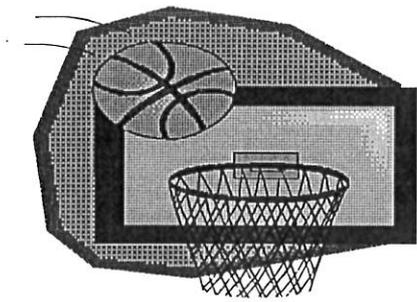
Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures 30.
SAMEDI de 9 heures à 11 heures.

SECRETARIAT fermé le MERCREDI toute la journée.

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille.





Club Basket Ball

Saison très intéressante par les résultats et très riche en ce qui concerne les nouvelles recrues.

L'équipe des mini-poussins emmenée par Mireille CHAMPALLE a gardé son gros effectif et son bon niveau puisqu'elle termine deuxième du championnat.

Les benjamines quant à elles, après une saison en promotion, échouent de peu pour la première place en ne perdant que de très peu les deux matches contre le premier. Cette équipe est très prometteuse pour l'avenir surtout si nous pouvions la renforcer par deux recrues supplémentaires (avis aux amateurs de 11 et 12 ans).

Nous arrivons à la bonne surprise de cette année avec l'équipe minimales garçons qui dès sa première saison, s'est permise des victoires inattendues, comme de faire chuter la première équipe du championnat qui n'avait jamais perdu auparavant. La motivation de cette équipe est exceptionnelle surtout à domicile lorsqu'elle a du public pour l'encourager.

En ce qui concerne les deux équipes séniors, la « une » a effectué une très bonne saison dans un championnat très relevé. Quant à la « deux » qui ne bénéficie pas du meilleur horaire pour jouer (8 heures 30 le dimanche matin, c'est difficile surtout l'hiver sur un terrain à ciel ouvert !) n'a pas démerité et s'est fait plaisir tout au long de la saison.

Très bonne saison donc dans l'ensemble pour les cinq équipes cette année. En ce qui concerne la saison prochaine, le moral est au beau fixe dans notre association puisqu'il devrait se créer une, voir deux équipes supplémentaires, ce qui confirme la bonne santé du basket à St Vincent.

Merci à tous, joueuses, joueurs, parents et amis supporters.

Le Bureau.

POUR QUE MON CHIEN NE COMPTE QUE DES AMIS



En agglomération, je le tiens toujours en laisse.

Je lui ai appris à se soulager dans le caniveau. S'il s'oublie sur le trottoir, j'ai toujours sur moi un morceau de carton pour pousser ses déjections dans le caniveau.

Dans les parcs et jardins publics, je le promène dans les allées : je lui interdis les pelouses, les massifs de fleurs et les aires de jeux des enfants.

A la maison, je lui ai appris à ne pas aboyer à toute occasion, même quand je suis absent.

Mon chien est tatoué et vacciné. Il porte à son collier une médaille d'identification.

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade d'AMPLEPUIIS

Rue Jean Frizon

69550 AMPLEPUIIS

☎ 04 74 89 30 36 ou le 17 (pour le canton)

A AMPLEPUIIS, le 04 Juillet 2001

Madame, Monsieur,

Aux méthodes peu scrupuleuses de certains malfrats, la Gendarmerie a décidé d'informer sa population de certaines pratiques malhonnêtes qui ont tendance à se développer.

Depuis le début de l'année, nous, Gendarme, avons enregistré des plaintes pour des vols par ruse, des vols dans résidence et des escroqueries par carte bancaire, et de manière croissante voire inquiétante.

Les vols par ruse : (touchent principalement les personnes âgées). Les auteurs se présentent à votre domicile, et utilisent une fausse identité ou une fausse qualité (agents publics : Poste, EDF..., gendarmes, policiers, plombiers, entrepreneurs...). Ils détournent votre attention par des manœuvres diverses ou des histoires pour vous déstabiliser et, pendant ce temps, un complice se charge de dérober votre argent et vos bijoux.

Il vous est fortement recommandé de ne pas laisser pénétrer chez vous des inconnus avant d'avoir vérifié leur identité en appelant le service qui les a mandaté et enfin n'hésitez pas à relever les numéros de plaques d'immatriculation de leur voiture.

Les vols dans résidence :

↳ pendant l'été, les auteurs reconnaissent les maisons inhabitées et en profitent pour cambrioler de jour comme de nuit. Compte tenu de la relative tranquillité, ils emportent un maximum d'objets et de valeurs (bijoux, mobilier, hifi, vidéo...)

↳ Vers la fin du mois d'octobre au mois de mars, les malfaiteurs profitent de la tombée de la nuit, pour pénétrer dans les maisons par effraction ou par escalade. Ils dérobent très rapidement bijoux et argent pendant que les propriétaires sont aller chercher les enfants à l'école ou bien leurs courses.

Si vous devez vous absenter un certain temps, faites relever régulièrement votre boîte aux lettres, demandez à des voisins ou vos proches de passer régulièrement, n'indiquez pas sur votre répondeur téléphonique que vous êtes en vacances. La présence d'un camion de déménagement pendant l'été chez votre voisin peut paraître suspecte.

Escroqueries par carte bancaire : les malfaiteurs peuvent disposer du numéro de votre carte, de la date d'expiration et parfois de votre identité lorsqu'ils volent votre carte, en récupérant votre ticket près des distributeurs à billets, par internet ou des faux comptes.

Mémo-risez votre numéro de code secret plutôt que de le glisser avec votre carte bancaire, ne jetez pas vos tickets après vos opérations bancaires et usez de prudence pour laisser vos coordonnées bancaires par internet.

Ce phénomène touche toute la France et notre canton n'est pas épargné. Les auteurs sont sans scrupules et leur imagination est sans limite.

En cas de doute, ne pas hésiter à téléphoner à la gendarmerie au 04 74 89 30 36 ou en composant le 17. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

L'adjutant CLOUZEAU
Commandant la brigade d'AMPLEPUIIS

